



## INVITATION À LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017-2018

Lundi 11 septembre 2017

Chers parents,

En tant que coéducateurs et cogestionnaires\* de l'école Atelier, vous êtes conviés à participer à la première assemblée générale de l'année scolaire 2017-2018 qui se tiendra le **mardi 19 septembre, au gymnase de l'école**. L'accueil se fera à **compter de 18 h 15** et l'assemblée débutera à **18 h 30**.

Cette rencontre sera dédiée à la présentation des membres du personnel de l'école, des membres du conseil d'établissement, à la communication d'informations importantes en lien avec l'école et à l'organisation de cette nouvelle année scolaire qui débute.

Afin de bien vous préparer, vous trouverez ci-joint le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2016 ainsi que l'ordre du jour de la rencontre de jeudi prochain. Ces documents ne seront pas disponibles séance tenante afin d'éviter le gaspillage de papier. Ainsi, nous vous demandons de les imprimer à la maison pour les avoir avec vous, selon vos besoins.

Pour l'occasion, nous vous demandons de venir sans vos enfants, ce qui vous permettra de profiter pleinement de la soirée. Toutefois, nous prévoyons un service de garde pour des **enfants de 4 ans et plus seulement** (pas de bébés) qui sera assuré par des élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école. Si vous envisagez d'utiliser ce service, vous devez nous en faire part en appelant au secrétariat au plus tard le vendredi 15 septembre 2017.

\* L'école publique alternative québécoise

**ses conditions pour naître et se développer**

Consensus entre les écoles publiques alternatives du Québec - Du 24 septembre 2009 au 10 mai 2013

*Condition no 6 ,p. 22 et 23 et condition no 16, p. 48 et 49*

<http://repaq.org/wp-content/uploads/REPAQ-conditions-final-spread-lr.pdf>

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

La direction et les membres du conseil d'établissement

